

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Whelan: Monsieur l'Orateur, nous avons été aussi clairs qu'il était possible de l'être sur cette question. Nous avons dit que nous étions en train de revoir la situation afin de rendre plus équitable la distribution des grains de provende dans tout le pays. Si le député a des suggestions à faire qui nous permettraient d'intervenir plus efficacement ou plus rapidement, je serais heureux de les entendre.

* * *

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

LA HAUSSE DU MONTANT DE BASE ET L'ABAISSEMENT DE L'ÂGE D'ADMISSIBILITÉ

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je m'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Puisque le discours du Trône fait mention de mesures destinées à améliorer le sort des vieillards pensionnés, le ministre peut-il nous dire si justement on envisage de hausser le montant de base de la pension de sécurité de la vieillesse? Songe-t-on également à abaisser l'âge d'admissibilité?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je compte faire plus tard une déclaration à la Chambre à ce sujet.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Qu'est-ce que vous entendez par «plus tard»? Est-ce que ce sera cette semaine?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'EXCLUSION DES ORGANISATEURS DES PROGRAMMES D'INITIATIVES LOCALES

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): J'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, monsieur l'Orateur. Le gouvernement se prépare-t-il à aviser tous les organisateurs des programmes d'initiatives locales qu'ils n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, ce genre de décision émane du ministère du Revenu national. Étant donné l'article qui a paru dans les journaux ce matin j'ai demandé à mes fonctionnaires d'examiner cet aspect de la question et je serai en mesure de renseigner la Chambre davantage lorsque l'examen en sera terminé.

M. Fraser: A titre de question supplémentaire, monsieur l'Orateur, est-ce que le gouvernement peut assurer à la Chambre que les organisateurs des projets d'initiative locale qui cotisent à la caisse d'assurance-chômage auront encore droit aux prestations d'assurance-chômage?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, je ne saurais l'assurer avant d'avoir terminé l'examen dont j'ai fait mention. Je puis toutefois assurer l'honorable député, qui pourrait en faire part à ceux que cela intéresse, que s'ils ne sont pas admissibles aux prestations ils seront remboursés des cotisations versées à la caisse. Mais, je ne

[M. Wagner.]

puis m'engager davantage avant d'avoir terminé cet examen.

M. Fraser: Le ministre peut-il nous dire si les comptes rendus des journaux d'aujourd'hui, auxquels il a fait allusion, indiquent un changement de politique de la part du gouvernement?

M. Andras: Non, monsieur l'Orateur. Ils n'indiquent pas un changement de politique. Comme je l'ai laissé entendre dans ma réponse précédente, c'est le ministère du Revenu national qui a décidé si la personne concernée était ou n'était pas un employeur aux fins de prestations d'assurance-chômage. Je dis que nous réexaminons cette décision avec les ministères en cause.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LE PROJET DE MAINTIEN DE LA PAIX—LA QUESTION D'ENTRETIENS CANADA-HONGRIE-INDONÉSIE ET POLOGNE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement canadien a-t-il proposé une rencontre avec la Hongrie, l'Indonésie et la Pologne, les trois autres pays qui pourraient avoir un rôle à jouer dans le maintien de la paix au Vietnam, afin de déterminer les conditions de succès de cette mission et sinon, a-t-il l'intention d'en proposer un bientôt?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la réponse est simple: non. Nous avons cependant communiqué avec les représentants de ces pays. Nous n'avons pas décidé de jouer un rôle et il ne conviendrait évidemment pas de tenir des rencontres qui nous lieraient.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, comme nous espérons tous que le temps approche où la nécessité d'une telle mission de maintien de la paix s'imposera, le gouvernement va-t-il encore une fois se laisser porter par les événements sans se préparer . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: . . . comme c'est souvent arrivé dans le passé?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député sait bien qu'une question posée en ces termes n'est pas recevable.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Afin d'amplifier la réponse qu'a donnée l'autre jour le premier ministre au chef de l'opposition, le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a l'intention de présenter de nouveau ce qu'on a appelé le bill C-222, immédiatement ou d'ici quelques jours, plutôt que d'attendre le budget qui sera peut-être soumis au cours des prochaines semaines?